



## EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix juillet à 18 heures, le Conseil de Communauté régulièrement convoqué par courriel en date du 03 juillet 2023 s'est réuni dans la salle du Conseil Communautaire à Magalas, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES, Président.

### Délégués Titulaires Présents :

Mesdames Alice ARRAEZ, Lydie COUDERC, Monique CROS, Catherine FIS, Marie GARCIA-CORDIER, Francine GERARD, Sylvie LERMET, Sandrine MICHAUD, Alba PALOMARES, Séverine SAUR, Lyria VERLET.

Messieurs François ANGLADE, Gérard BARO, Mathieu BENEZECH, Jean BLANQUEFORT, Philippe BOUCHE, Patrick BOURRAND FAVIER, Francis BOUTES, Alain DURO, Michel FARENC, Francis FORTE, Francis CASTAN, Lionel GAYSSOT, Jean-Michel GUITTARD, Sylvain HAGER, Alain JARLET, Jean-Claude MARCHI, Gérard NICOLAS, Joël RIES, Jacques ROMERO, Guy ROUCAYROL, Michel SALLES, Alain SICILIANO, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE, Robert SOUQUE, Michel TRILLES, Jean-Michel ULMER.

### Absents :

Mesdames Emmanuelle AZEMA - CARLES, Corinne CONSTANTIN, Martine GIL, Marie LORENTE,  
Messieurs Bruno CRISTOL, Jacques DHAM, Thierry ROQUE, Pierre-Jean ROUGEOT.

Délégués suppléants : Messieurs Alain MALRIC, Gilles VICENTE

M. Pierre-Jean ROUGEOT donne procuration à Mme Catherine FIS  
M. Jacques DHAM donne procuration à M. Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE  
Mme Marie LORENTE donne procuration à M. Michel FARENC  
M. Bruno CRISTOL donne procuration à M. Alain DURO  
Mme Emmanuelle AZEMA - CARLES donne procuration à M. Lionel GAYSSOT

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.  
Madame Lyria VERLET est élue secrétaire de séance.

### **165-2023- Lancement d'un accord cadre multi attributaire relatif aux prestations de service assurées sur les ouvrages d'eau potable et d'assainissement**

M. le Président informe le Conseil Communautaire que suite à l'exploitation de nombreux ouvrages par la Régie de l'Eau, il est nécessaire de lancer un accord cadre multi attributaire à bon de commande pour les interventions assurées par des sous-traitants lors d'interventions sur les ouvrages d'eau potable et d'assainissement tels que dépannage sur automates, fournitures et interventions sur pompe de forage ou de relevage, sondes radar, sondes piézométriques, débitmètres, installation de pompe avec grutage, intervention sur la télégestion ....

M. Le Président demande à l'assemblée l'autorisation de lancer cet accord cadre multi attributaires pour les prestations de service sur les installations d'eau potable et d'assainissement sur les communes de la Régie Eau et Assainissement.

Après avoir entendu l'exposé de son Président,

LE CONSEIL, à l'unanimité des membres présents,

**AUTORISE** M. le Président à lancer la consultation pour les missions de prestations de services sur les installations d'eau potable et d'assainissement

**DIT que** le Président est autorisé à signer tout document relevant de cette décision.

**DIT que** les crédits seront inscrits au BP REGIE ASSAINISSEMENT 2023 pour les interventions sur les ouvrages assainissement et BP REGIE EAU 2023 pour les interventions sur les ouvrages d'eau potable

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

**LE PRESIDENT,**

